



5ème dimanche de carême C

7 avril 2019

La Parole priée

Seigneur, tu as passé la nuit en prière, auprès du Père. Je désire t'accompagner dans ton union d'âme et de cœur pour que ta lumière éclaire ma conscience.

Tu retrouves les mêmes opposants, les pharisiens et les scribes. Par leur question, ils cherchent à te piéger pour te mener à ta perte. Ton silence et ton indifférence leur donnent une occasion de se reprendre. Puis tu les renvoies à leur propre conscience..., merci pour cette charité.

Tu n'as de regard que pour cette femme, soucieux de sa vie, un regard créateur qui lui redonne vie en l'invitant à aller de l'avant. Tu fais de même pour chacun d'entre nous, inlassablement, merci.

Quelles que soient les circonstances, ton discours est invariable : ne pas juger, pardonner, et aller vers la vie, une nouvelle vie. Une vie renouvelée et pleine d'espérance, cette femme a trouvé sens à sa vie : elle a enfin trouvé son amour !

Pistes de réflexion

- ◇ Suis-je un pharisien ou un scribe à vouloir être un juge impartial et rigide, est-ce que je pratique la loi de Moïse dans son plein accomplissement dans le Christ qui est la loi de l'amour ?
- ◇ L'adultère est ici symbole de tout conflit où le désir exacerbé prend le pas sur l'amour. Dans quel conflit suis-je actif ?
- ◇ Est-ce que je m'enferme dans mon jugement sur quelqu'un ou suis-je capable de lui redonner sa chance ?
- ◇ N'ai-je pas tendance à m'enfermer dans les échecs ou les erreurs de mon passé, n'ai-je pas à changer mon regard sur moi-même, à choisir d'avancer vers cet avenir auquel Dieu me convie.
- ◇ Ne me serait-il pas profitable de trouver la raison pour laquelle je juge si facilement les autres : peur d'être moins bien que celui que je juge, de ne pas appartenir au groupe, au profil souhaité ... ?
- ◇ Dans quelle situation, le silence de Dieu m'indispose-t-il, me provoque-t-il des doutes, des questionnements ?
- ◇ M'arrive-t-il de prendre le temps de 'baisser les yeux' avant de répondre, de respirer, de prendre une pause et une distance pacifique ?
- ◇ Ai-je trouvé l'amour qui me comble et donne sens à ma vie ? Ai-je fait l'expérience de l'Amour du Père ?

Prière Conclusives

Seigneur, tu ne condamnes pas le pécheur que je suis mais tu m'appelles à la conversion et à l'Amour. Délivre-moi de l'habitude de juger et condamner mon prochain tout en excusant ma propre faute. Pardon et amour voilà ce dont j'ai besoin, amen.



Va, et désormais ne pèche plus.

Evangile selon saint Jean, 8, 1-11

¹Jésus s'était rendu au mont des Oliviers; ²de bon matin, il retourna au temple de Jérusalem. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner.

³Les scribes et les pharisiens lui amenèrent une femme, surprise en train de commettre l'adultère. Ils la firent avancer, ⁴et dirent à Jésus: « Maître, cette femme a été prise en flagrant délit d'adultère. ⁵Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu ? »

⁶Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il traçait des traits sur le sol

⁷Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre »

⁸Et il se baissa de nouveau pour tracer des traits sur le sol. ⁹Quant à eux, sur cette réponse, ils s'en allaient l'un après l'autre, en commençant par les plus âgés.

¹⁰Jésus resta seul avec la femme en face de lui. Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Alors, personne ne t'a condamnée ? » ¹¹Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va et désormais ne pèche plus ».

*Quand le Seigneur ramena les captifs à Sion,
nous étions comme en rêve !
Alors notre bouche était pleine de rires,
nous poussions des cris de joie.*

*Alors on disait parmi les nations :
« Quelles merveilles fait pour eux le Seigneur ! »
Quelles merveilles le Seigneur fit pour nous
nous étions en grande fête !*

Psaume 125

Le récit de la femme adultère manque dans les plus anciens manuscrits grecs. Les Pères grecs ne l'ont pas connu ou bien ne l'ont pas regardé comme authentique. Plusieurs traductions anciennes (latine, syriaque, copte...) ne le contenaient pas. On lisait pourtant cette péricope en Occident et dans l'église de Syrie dès le III^{ème} siècle.

Mais la place de ce récit est instable chez les témoins qui le rapportent : on le retrouve dans 5 endroits différents soit dans l'évangile de Jean, soit dans celui de Luc. De plus, ce passage tranche sur le contexte et l'ensemble du texte johannique par son contenu, son style et sa langue, qui rappellent par contre beaucoup le style et la langue de Luc.

On admet donc généralement que ce passage n'a pas été rédigé par l'auteur du quatrième évangile et qu'il n'appartenait pas à l'édition originale de cet évangile. Le concile de Trente regarde ce texte comme un écrit canonique; sa définition porte sur la canonicité, non sur l'authenticité johannique du passage.

1) Jésus, selon Luc, se rendait chaque soir sur le mont des Oliviers pendant son séjour à Jérusalem. Il passait le jour dans le Temple à enseigner, et tout le peuple venait à lui pour l'écouter.

5) La lapidation était le genre de supplice infligé aux fiancées infidèles, (Dt 22,23-24). Pour les femmes infidèles, la peine de mort était prescrite sans autre détermination (Dt 22); mais il était probable que, dans les temps anciens et encore au temps de Jésus la forme de supplice était la même.

6) Si Jésus répondait qu'on ne devait pas tuer cette femme, on pourrait l'accuser de mépriser la loi de Moïse, s'il déclarait que la loi suivre son cours, et que cette femme devait être lapidée, on n'aurait pas manqué de l'accuser d'inconséquence étant donné sa façon habituelle de traiter les pécheurs et sa pratique du pardon. C'était un piège qui lui était tendu.

7) Jésus oblige les accusateurs à rentrer au-dedans d'eux-mêmes, à s'asseoir au tribunal de leurs consciences et à conclure, d'après leur conduite passée, ce qu'il convient de faire en cette circonstance. Quant à lui, sa réponse est un fin de non-recevoir. Pour signifier à ses interlocuteurs qu'il en donnera pas d'autre réponse et qu'ils n'ont plus qu'à se retirer, il se remet à écrire sur le sol.

9) Frappés par les paroles de Jésus, les accusateurs se regardèrent mutuellement et, se reconnaît coupables, tous se retirèrent l'un après l'autre. Deux personnes seules restèrent : la misère et la miséricorde (St Augustin)

11) Jésus, qui a refusé de prendre parti pour ou contre la Loi, quoi n'était pas venu pour perdre ce qu'il avait trouvé, mais pour chercher ce qui était perdu (Lc 19,10) ne saurait maintenant condamner la coupable; mais il la met sur le chemin du salut en lui signifiant le pardon de Dieu.

« Les Evangiles » des éditions Bellarmin

Notre site : lesfraternitesdelap parole.fr

L'évangile de la femme adultère est un problème à lui tout seul. Si l'on regarde les commentaires des exégètes de l'évangile de Jean, on s'aperçoit que la plupart l'exclut de leurs commentaires car il ne faisait pas partie de l'Évangile de Jean à l'origine et n'a été rajouté que tardivement. Il n'est donc pas Johannique et n'a rien à faire dans cet évangile, donc on ne le commente pas !

C'est vrai que la femme adultère est passée par l'évangile de Luc et d'autres, avant d'en être éjectée. Cet épisode de la femme adultère choque car il est contraire à la morale des premières communautés chrétiennes qui condamne l'adultère (il n'est qu'à lire les lettres de Paul) et c'est toujours le cas aujourd'hui dans l'Église Catholique. D'ailleurs beaucoup de commentaires se focalisent sur ce que Jésus a pu écrire sur la terre, comme si c'était là la pointe du récit et alors même que l'on n'en saura jamais rien !

Finalement, on lui a trouvé une place dans l'évangile de Jean mais on l'a augmenté pour mieux qu'il soit accepté. En effet, si l'on regarde l'histoire de la rédaction du texte, en se penchant sur les Pères de l'Église, on s'aperçoit qu'à l'origine (Cf. Didyme l'aveugle), la péricope se terminait avec la phrase : « Que celui qui n'a jamais péché, lui jette la première pierre. » et la phrase : « Je ne te condamne pas ».

On a rajouté ensuite une autre version, qui circulait chez les Pères, disant : « Va et désormais ne pêche plus. » Ainsi, la version définitive est plus acceptable pour nous.

Pourquoi dire tout cela ? Parce que cet évangile est proposé le 5^{ème} dimanche de carême et qu'il est là pour nous signifier le mystère absolu du pardon des péchés dans le mystère de la croix. Le pardon des péchés sur la croix est un pardon total, absolu, gratuit et sans conditions. Il ne demande rien en échange, ni conversion, ni acte de contrition. La seule parole de la femme est de dire que personne ne l'a condamnée, elle n'exprime aucun remord, ni engagement à changer de vie. Le pardon lui est donné gratuitement.

Ce pardon gratuit, ce salut sans conditions nous pose question et peut nous révolter. C'est pour cela que la femme adultère a eu du mal à trouver sa place dans les évangiles et qu'on a cherché à atténuer la force du pardon. Pourtant, le seul fait qu'elle ait réussi à parvenir jusqu'à nous, prouve bien qu'il s'agit là d'une parole authentique de Jésus que l'on ne peut enlever.

Heureusement que la femme adultère a survécu à toutes ses péripéties. Car elle est bien le signe de ce pardon des péchés que nous pouvons recevoir en Christ et dans sa croix. Elle est de la même veine que la Samaritaine et ses sept maris, que la parole du Christ sur les prostituées qui nous précèdent dans le royaume des cieux. Elle est là pour nous signifier ce qu'est le pardon de Dieu et ce qui nous est donné sur la croix. La question reste : savons-nous accueillir ce pardon dans nos vies et en vivre ?

P. Damien Stampers.